

Femme et le développement de la filière rizicole dans le département d'Oumé

[Women and development of the rice industry in the Oumé department]

Kanga Koco Marie Jeanne

Chargée de Recherche au Centre de Recherche en Ecologie (CRE) de l'Université Nangui Abrogoua, Abidjan, Côte d'Ivoire

Copyright © 2021 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The department of Oumé is a local rice production area. Yet in Côte d'Ivoire, women occupy a central place in subsistence agriculture. This article aims to examine the contribution of women in the development of the rice sector in the department of Oumé. The methodology adopted to achieve this objective combined documentary research and field surveys. The results show that women, directly or indirectly, are key players at all stages. They operate small plots. The activity is 82% in the hands of foreigners. A large part of the income generated is used for family expenses, which often undermine their financial autonomy.

KEYWORDS: Ivory Coast, Oumé department, woman, development, sector, rice cultivation.

RESUME: Le département d'Oumé est une zone de production du riz local. Or en Côte d'Ivoire, la femme occupe une place centrale dans l'agriculture de subsistance. Ce présent article se propose d'examiner la contribution des femmes dans le développement de la filière rizicole dans le département d'Oumé. La méthodologie adoptée pour atteindre cet objectif a combiné la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Les résultats attestent que les femmes directement ou indirectement constituent des acteurs clés de la filière du riz. Elles exploitent de petites parcelles. L'activité est à 82% aux mains des agricultrices étrangères. Une part importante des revenus générés est utilisée pour les charges de la famille mettant souvent à mal leur autonomie financière.

MOTS-CLEFS: Côte d'Ivoire, département d'Oumé, femme, développement, filière rizicole.

1 INTRODUCTION

L'autonomisation des femmes dans l'agriculture est un élément essentiel pour renforcer la résilience des ménages et des communautés en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Sasha Mentz-Lagrange et Peter Gubbels, 2019, p1). En effet, les femmes rurales dont la majorité dépend des ressources naturelles et de l'agriculture pour leur subsistance occupent sur le continent une place centrale dans l'agriculture de subsistance. Dans les pays en développement, les femmes rurales représentent environ 43% de la main-d'œuvre agricole. En Côte d'Ivoire, l'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. La main-d'œuvre féminine représente près de 67% et produit 60 à 80% du vivrier.

En Côte d'Ivoire, le riz joue un rôle important dans l'économie et dans la consommation des ménages urbains et ruraux. Il connaît une importance grandissante, suivant ainsi la forte croissance des populations urbaines (Kotchi et al, (2009 p1)). Selon la FOA (2010, p), la consommation est estimée à 1 300 000 tonnes de riz blanchi par an, soit environ, 58 kg par personne. Du fait de la demande croissante eu égard à la croissance démographique en général et urbaine en particulier, la demande en riz s'est accrue au fil des années. Le riz est devenu progressivement au cours des dernières décennies, une denrée au centre de l'alimentation de la population ivoirienne (FIRCA, 2011 p6). Cette denrée occupe le 3ème rang des productions alimentaires après l'igname et le manioc et représente 6 à 8% des productions vivrières.

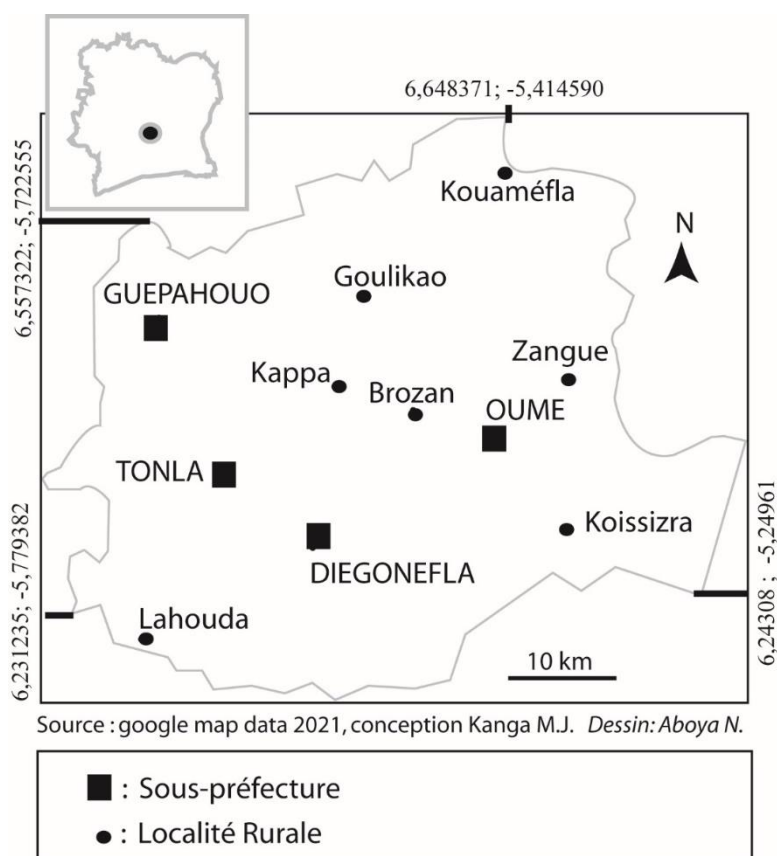
Dans le département d'Oumé, à l'instar de la Côte d'Ivoire forestière, l'agriculture a été développée depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui. Cette agriculture aussi riche que variée a joué et continue de jouer un rôle déterminant dans son développement et celui du pays. Cependant, de toutes les cultures vivrières, le riz est la spéculative vivrière la plus importante avec 39 388 tonnes (GUELE Gué Pierre, 2016, p99)).

Face à ce constat, cette présente étude se propose d'analyser la contribution des femmes dans la filière rizicole dans le département d'Oumé.

2 MATERIELS ET METHODE

2.1 PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le département d'Oumé est un département de la région du Gôh, dans le District du Goh-Djiboua. Elle se situe au centre-ouest du pays à 250 km d'Abidjan 6° 23' 00" nord, 5° 25' 00" ouest. Il est limité à l'Est par le Département de Toumodi, à l'Ouest par le Département de Sinfra, au Nord par le Département de Yamoussoukro et au Sud par le Département de Divo et le Chef-lieu de Département de Gagnoa. Le Département d'Oumé couvre environ 4 400 km² (figure 1). Le département d'Oumé regorge une variété de spéculatives vivrières dont les principales sont: le riz, le maïs, la banane plantain, le manioc, l'igname, la tomate, l'arachide, l'aubergine, le piment, le gombo.



Source : google map data 2021, conception Kanga M.J. Dessin: Aboya N.

Fig. 1. Situation géographique du Département d'Oumé

2.2 MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES

Pour mener à bien cette étude afin d'atteindre notre objectif, nous avons opté pour une démarche méthodologique combinant une recherche documentaire et une enquête de terrain. Pour la recherche documentaire, nous avons eu recours à diverses sources que sont des rapports d'activité de l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), d'articles de revues scientifiques, rapports d'activité consultés sur internet et dans la bibliothèque de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT). Les informations ont porté pour la plupart sur les actions de l'État pour booster ce secteur et les contraintes et les acteurs de la production. Ensuite, nous avons mené une enquête de terrain qui s'est effectuée en sept jours pendant le mois de juillet 2021. À l'aide d'un questionnaire, nous avons parcouru les

chefs lieu des quatre Sous-préfectures que compte le département. L'enquête a ciblé les femmes qui sont impliquées dans la riziculture. Ainsi, pour constituer l'échantillon de notre étude, nous nous sommes appuyés sur les coopératives de riz existantes et interrogé les femmes rencontrées devant les unités de transformation du paddy.

Les principaux critères de choix étaient leur disponibilité à répondre aux questions et la pratique d'au moins une des activités (production, transformation ou commercialisation) en lien avec la riziculture. Au total, 80 personnes constituées de productrices et commerçantes dans les quatre chefs-lieux de sous-préfectures à raison de 20 femmes par sous-préfecture et 3 transformatrices ont été enquêtées. En plus de ces femmes, nous avons eu des entretiens avec une autre catégorie de femme qui interviennent dans le développement de la filière de façon indirecte.

3 RÉSULTATS

3.1 LES FEMMES, DES ACTRICES CLÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

De la production à la commercialisation, l'activité rizicole exige différentes étapes impliquant plusieurs acteurs. L'on enregistre une présence importante de femme qui peut être classée en deux catégories. Les résultats de cette enquête permettent de classer les femmes en deux grandes catégories d'acteurs que sont les actrices directes et celles indirectes.

3.1.1 LES ACTRICES DIRECTES

L'on appelle les femmes qui sont directement impliquées dans la filière. Ce sont les productrices, les transformatrices et les commerçantes.

LES PRODUCTRICES: elles sont pour certains membres de coopératives rizicoles et les autres sont indépendantes. Le riz pluvial est le mode le plus répandu du fait du manque de bas-fonds aménagés. Le travail est manuel, artisanal. De la préparation des parcelles de culture à la récolte du paddy, tout le travail se fait manuellement avec les outils artisanaux tels que la daba, la houe, la faucille. Pour réduire le travail, nombre d'entre elles optent pour le semis à la volée. Cette technique consiste à saisir les semences dans la paume et les lancer. Toutefois l'entretien des parcelles de culture conditionne le rendement. Après le semis le premier soin qui consiste à pulvériser avec de l'herbicide est fait trois semaines plus tard. Ensuite, un deuxième soin est fait au bout de 1 mois et demi soit 45 jours après le semis. Les tiges de riz ayant atteint une certaine hauteur l'usage de l'herbicide est proscrit pour éviter de tuer ces tiges. Le désherbage se fait à la main. Les membres des coopératives bénéficient de prêts des coopératives pouvant atteindre 600 000F CFA en fonction des besoins pour financer leurs activités. Quant aux femmes non affiliées aux coopératives, elles se tournent vers de tierces personnes (un membre de la famille, un usurier) pour solliciter des prêts avec des modalités de remboursement très complexes parfois. Pour celles qui ont un peu de moyens et qui ont de vastes étendues, elles louent les tracteurs pour le labour et le semis à hauteur de 50000 à 60000 à l'hectare. De façon générale les femmes rizicultrices travaillent sur de petites parcelles voire figure 2.

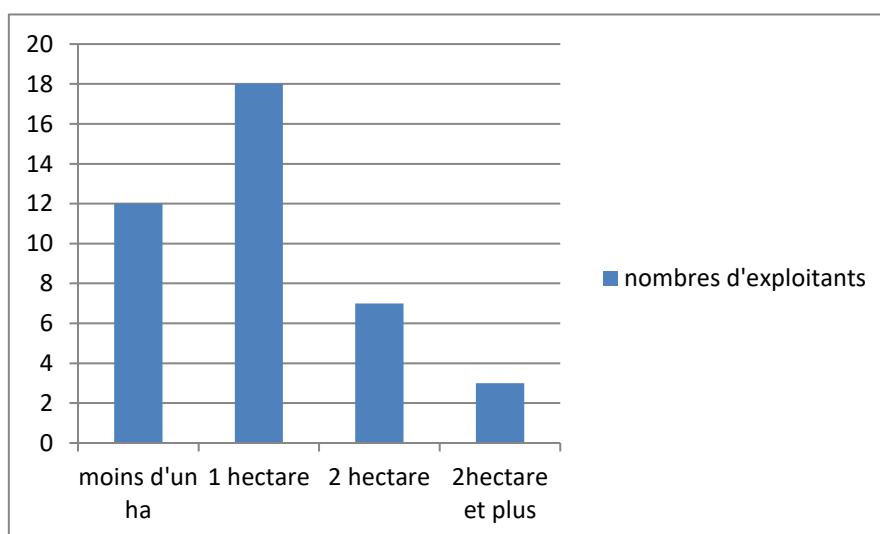


Fig. 2. Répartition des rizicultrices enquêtées selon les superficies exploitées

Source: nos enquêtes 2021

La figure 2 donne un aperçu de la taille des parcelles de riz exploitées par les femmes. Dans l'ensemble les femmes exploitent des parcelles de moins d'un hectare. Certaines productrices par contre tendent à se distinguer de par la taille de leur exploitation comme le montre la photo 1. Les productions pour la campagne 2019-2020 varient de 3 à 10 tonnes dans l'ensemble.

LA TRANSFORMATION: contrairement à la production, très peu de femmes sont impliquées dans la transformation. Depuis 2000, les femmes sont impliquées dans la transformation par la mise en place d'unité moderne et performante. Aujourd'hui l'on dénombre trois moulins appartenant à des femmes sur les dix-neuf que compte le département. Ce sont des machines de type moderne de capacité 3 à 15 tonnes de riz blanchi par jour (photo 1).



Photo 1: Une unité de transformation à Oumé appartenant à une femme

Source: Kanga 2021

La machine est équipée d'une épierreuse qui permet d'obtenir un riz blanc très propre et sans cailloux. Ces unités de décorticage sont gérées par elles-mêmes. Pour l'approvisionnement régulier de leurs unités, ces femmes explorent trois sources. D'abord il y a l'auto approvisionnement. C'est-à-dire qu'elles produisent elles-mêmes le riz et toute la récolte est acheminée à leur moulin. La seconde source c'est la subvention des paysans par l'octroi de prêts en espèces ou en nature (produits phyto sanitaires, des semences, etc.). En effet, le prêt est un moyen de contrôle des producteurs de disposer davantage de produits. Lorsqu'un producteur est préfinancé, c'est toute sa production qui est hypothéquée. Car il ne peut se permettre de vendre ailleurs alors que le prix d'achat au kilogramme est toujours inférieur au prix du marché. En outre, ces moulins sont d'important maillon de distribution. L'achat du paddy se fait soit bord champ ou les producteurs eux-mêmes convoient leur production jusqu'aux moulins ensuite transformés souvent vendus sur place au détail ou en gros à des commerçantes venues de Yamoussoukro, Divo, Abidjan, etc.

Selon les responsables de ces moulins, les frais d'achat et d'installation de cet outil s'élèvent à près de 8000000 non compris la construction des locaux qui les abritent selon les responsables. Au moins quatre personnes (des hommes) sont employées par ces femmes pour un salaire compris entre 25000 et 30000F CFA. Le riz est blanchi à 25 FCFA le kilogramme. Malheureusement ces unités ne disposent pas de registre pour mieux apprécier les volumes traités.

LA COMMERCIALISATION: c'est le secteur qui enregistre le plus d'actrices. Les femmes ont le monopole de ce secteur. Elles peuvent être classées en trois groupes.

Les productrices-commerçantes: ce sont des productrices qui vendent une partie de leur récolte pour satisfaire à d'autres besoins quotidiens. Leur activité se limite à la période de récolte. Elles sont installées devant les moulins où elles blanchissent leur riz (Photo 2).



Photo 2: La vente du riz blanchi au détail devant l'unité de transformation

Source: nos enquêtes 2021

La photo 2 présente des productrices qui vendent leur riz blanchi au détail. Les quantités vendues n'excèdent pas les 100kg par jour. *Les commerçantes des marchés locaux*; celles-ci contrairement à la première catégorie disposent des places de ventes dans les marchés. Le commerce de riz est une activité complémentaire à leur activité de commerce. Elles interviennent dans la distribution. Elles s'approvisionnent auprès des producteurs pour le paddy ou des moulins pour le blanchi et revendent le produit au détail sur les marchés de la ville. Toutefois, certaines préfinancent des producteurs afin de disposer de la récolte de ce dernier. Elles constituent des stocks importants qu'elles vendent sur presque toute l'année.

Les commerçantes venues d'autres localités: ce sont des femmes venues de différentes villes du pays. Elles achètent des quantités importantes atteignant parfois des dizaines de tonnes. Du fait des quantités importantes qu'elles achètent, le prix est souvent réduit à une baisse de 10 à 15 F CFA le kilogramme.

En somme, les activités des femmes qui interviennent directement dans la riziculture sont plus focalisées sur la commercialisation et la production que sur la transformation.

3.1.2 DES ACTRICES INDIRECTES SERVANT DE MAIN-D'ŒUVRE

La seconde catégorie d'actrices est utilisée comme mains-d'œuvre dans les rizicultures à différentes étapes du semis à la récolte. Ces dernières sont des prestataires de service. La plupart d'entre elles ne disposent pas de parcelles de culture de riz. Elles sont sollicitées tant par les hommes que par les femmes productrices. Certaines d'entre elles se sont constituées en de petits groupes avec à leur tête une responsable qui est contactée en cas de besoin. Du fait de la pénibilité du travail de rizière, elles sollicitent de la main-d'œuvre à différents stades de la production.

Au niveau de la production: ces femmes constituent une main-d'œuvre majeure. Elles sont sollicitées pour le désherbage à raison de 30000/ha. Elles désherbent à la main et quelques rares fois avec une daba.

À la récolte, ces mêmes femmes interviennent dans la coupe du riz à l'aide d'outil artisanal. Le prix est fixé entre 25000 et 30000/ha.

Une fois le paddy au moulin, ces dernières monnaient leur service à travers le séchage et le vannage du paddy. Le prix est de 200F CFA le sac de 100kg de paddy (photo 3).



Photo 3: Des femmes contractuelles en activité de séchage du paddy

Source: Kanga 2021

Cette catégorie d'actrices est dominée à 95% de femmes allochtones et allogènes. Les allochtones sont des femmes pour la plupart des femmes sénoufo (groupe ethnique du nord de la Côte d'Ivoire). Quant aux allogènes, ce sont des femmes burkinabés à 60%, guinéennes 25% et maliennes 15%.

3.2 CARACTÉRISTIQUE SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ACTRICES

Le développement de la filière riz dans le département d'Oumé implique plusieurs femmes qui interviennent à différents niveaux de la chaîne. Cependant, celles-ci peuvent être organisées autour de trois profils sociodémographiques essentiels. Il s'agit de la nationalité, la tranche d'âge et le statut matrimonial (figure 3 et 4).

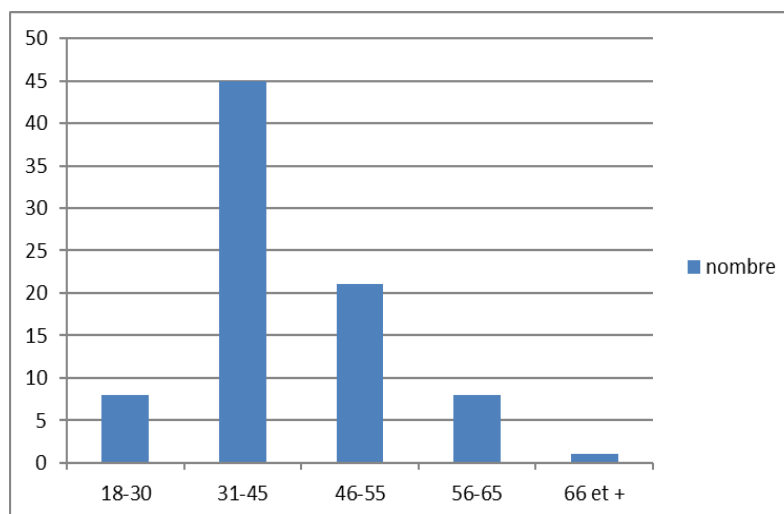


Fig. 3. Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge

Source: nos enquêtes 2021

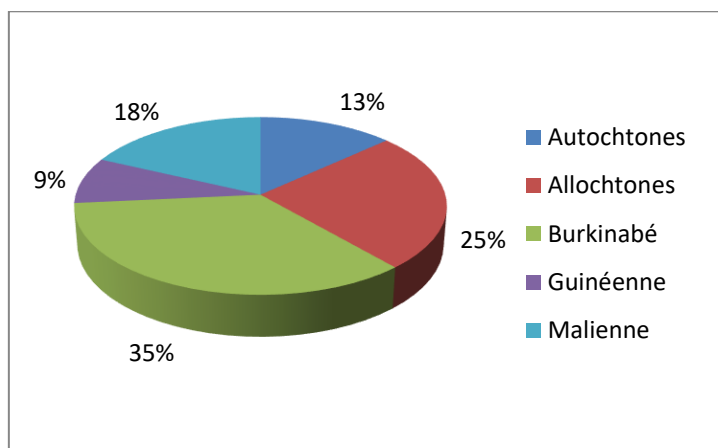


Fig. 4. Répartition selon la nationalité

Source: nos enquêtes 2021

La répartition des âges actrices enquêtées dans notre étude, s'est faite par classe d'âge. Ainsi cinq tranches d'âge ont été retenues. Il s'agit des catégories de celles ayant entre 18 et 30 ans, ceux dont l'âge est compris entre 31 et 45 ans, ceux de 46 à 55, ceux de 56 à 65 et enfin les rizicultrices ayant 66 ans et plus. Les résultats montrent que les actrices sont relativement jeunes ayant un âge compris entre 31 et 45 ans soit 56,25% des enquêtées. En revanche, celles ayant 66 et plus sont très faiblement représentées soit 1,25%. Quant aux jeunes de la tranche de 18 à 30, ils sont minoritaires ainsi que les adultes dont l'âge est compris entre 56 et 65.

Ces actrices de la riziculture sont constituées d'une part des nationaux autochtones et allochtones venus des autres régions du pays et d'autre part, des non-nationaux venus de la sous-région notamment le Burkina Faso, le Mali et la Guinée. La figure 4 montre que le secteur est dominé par les non-nationaux qui représentent 62% de la population enquêtée avec une part très active des femmes burkinabé (35%). Elles sont suivies des maliennes (18%) et les guinéennes (9%). Les nationaux ne représentent que 38% de nationaux avec une part importante d'allochtone soit 25% contre 18% d'autochtone.

Quant au niveau d'instruction, les résultats révèlent que les femmes du secteur ont en général un niveau d'instruction relativement faible. L'on constate qu'une forte proportion d'enquêtes n'a jamais été scolarisée. La plupart de ceux qui ont été à l'école se sont limités au secondaire.

3.3 LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ

L'activité rizicole permet non seulement de générer plus de revenus, mais aussi d'utiliser la production pour l'autoconsommation dans leurs ménages respectifs, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Elle constitue également une source de revenus pour une autre catégorie d'acteur de par les petits métiers qu'elle induit. Cependant, le revenu généré est fonction de l'activité menée. C'est une question très sensible pour les acteurs. Toutefois, le recoupage des réponses a permis de dégager des moyennes présentées dans le tableau 1.

Tableau 1. Répartition par tranches du revenu annuel des femmes

Revenu	Moins de 300000		300001-500000		500001-1000000		Plus 1000 000	
Nombres de femmes	5	6,02%	16	19,27%	45	54,21%	17	20,28%

Source: nos enquêtes 2021

L'observation de la tranche des revenus à travers ce tableau donne un aperçu des gains générés par cette activité. Plus de la moitié (54,21%) des répondants a un revenu annuel compris entre 500001 et 1 000000 FCFA tiré de l'activité rizicole. Pour ces personnes, productrices ou commerçantes, la riziculture est la principale activité. Elles y tirent l'essentiel de leur revenu. Les ressources générées par l'activité représentent 90 à 100% de leur revenu. Ces gains devraient constituer une véritable source d'autonomie financière pour nombre d'entre elles. Mais une part importante de ces fonds est destinée aux charges familiales notamment la nourriture et la scolarité des enfants.

4 DISCUSSION

À l'analyse des résultats, les femmes du département d'Oumé jouent de plus en plus des rôles importants dans la chaîne de valeur du riz. D'amont en aval de la filière, leur dynamisme contribue à faire de cette denrée une culture marchande pour répondre aux besoins de la population locale, nationale, et voire même internationale. Leur contribution aux activités agricoles vivrière notamment le riz est importante non seulement en termes de main-d'œuvre, mais en termes de pouvoir de décision en ce sens qu'elle contribue à la vie de sa famille et partant celle de sa communauté. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2012 p 1), les femmes rurales représentent une force économique pleine de ressources et contribuent aux revenus familiaux et à la croissance de la communauté de multiples façons. Aujourd'hui, l'importante valeur marchande du secteur vivrier fait de nombreuses femmes des entrepreneuses à la tête de petites unités de production, de transformation et de distribution de denrées alimentaires. C'est d'ailleurs le cas des femmes détentrices d'unités de transformation de paddy rencontrées lors de cette étude. Les résultats de G. Dolores (1989 p: 80) révèlent qu'en Espagne, la proportion de femmes parmi le total des chefs d'entreprise est significative, avec 36,6 dans le secteur agricole.

Malheureusement, comme tout secteur d'activité, les actrices font face à de nombreuses contraintes en occurrence l'accès aux parcelles de culture, aux crédits et aux intrants. En effet, le secteur de riz est dominé par les femmes allochtones et allogènes. KOUASSI BEKANTY ANGE (2019: p51) abonde dans le même sens soutient que dans la région du Gôh, 84,3% des producteurs de vivriers ne sont pas originaires de la zone dont 39,2% d'allochtones et 45,1% d'allogènes (en général des Burkinabé). GUELE Gué Pierre (op cité p: 100) fait le même constat en ces termes:

« La production vivrière à but commercial est un secteur dominé par les étrangers (Burkinabés et Maliens) et les allochtones (Sénoufo, Dioula). Ces deux groupes se spécialisent dans la culture des produits qu'on retrouve principalement dans leur aire culturelle d'origine (riz, maïs et arachide). » Les populations autochtones sont plus orientées vers les cultures pérennes telles que le café et le cacao dont les plantations ont été acquises très souvent par héritage. Quant aux "étrangers", le mode d'accès à la terre est location à raison de 60 000F CFA l'hectare ou de 2 à 4 sacs de 100 kg de paddy en fonction de la taille de la parcelle ou des liens entre le demandeur et le propriétaire terrien. Par conséquent, elles adoptent des stratégies pour faire face à certaines difficultés. Par exemple, pour accéder aux parcelles, les femmes économiquement faibles se mettent à deux ou quatre sur un même hectare ce qui revient à un demi-hectare ou un quart selon le nombre. Toutefois, la difficulté d'accès aux semences, les engrais ou les pesticides entraînent le recours vers des usuriers avec des modalités de remboursement ambiguës pouvant englober toute la production du contractant de prêt.

5 CONCLUSION

Cette étude a permis de mettre en évidence le rôle des femmes dans le développement rizicole dans le département d'Oumé. Les résultats ont révélé que de façon directe ou indirecte, les femmes jouent un rôle clé à plusieurs étapes de la filière: la production, la transformation ou décorticage, la commercialisation du riz blanc et la mise à disposition de crédits pour certains producteurs. Les étrangers allogènes et allochtones monopolisent l'activité à 82%. La majorité des actrices exploitent des superficies de moins de deux hectares obtenues pour la plupart par location. Malgré les contraintes d'accès parcelles de culture, aux semences et crédits auxquelles elles sont confrontées, l'activité leur génère des ressources conséquentes soit 90 à 100% de leur revenu. En effet, 75% des femmes ont un revenu annuel de plus de 500000 F CFA. Toutefois, une part importante du revenu des femmes est destinée aux charges familiales notamment la nourriture et la scolarité des enfants limitant parfois l'autonomie financière de certaines d'entre elle.

REFERENCES

- [1] FAO. 2010. « Aperçu du développement rizicole. » FAO, Côte d'Ivoire, 9.
- [2] FIRCA. 2011. « la filière riz. » FIRCA, 40. Accès le Aout 31, 2019. <https://firca.ci>.
- [3] GUELE Gué Pierre, 2016: Activités économiques et structuration de l'espace dans le département d'Oumé centre-ouest de la Côte d'Ivoire, thèse unique Université Félix Houphouët Boigny 331p.
- [4] Joachim Kofi KOTCHI, Yagnama Rokia OUATTARA-COULIBALY and Guillaume Kouassi N'GUESSAN, « Impact socio-économique de l'aménagement hydro-rizicole de Guiguidou dans la sous-préfecture de Divo (Côte d'Ivoire) », EchoGéo [Online], 43 | 2018, Online since 22 March 2018, connection on 01 May 2019.
URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/15275>; DOI: 10.4000/echogeo.15275.
- [5] KOUASSI BEKANTY ANGE CHIMENE DOMINIQUE, 2019: Analyse des déterminants du choix et de l'adoption de variétés améliorées de riz. Cas des zones de Gagnoa et de Korhogo en Côte d'Ivoire l'Institut National Polytechnique HOUPHOUËT-BOIGNY de Yamoussoukro (INPHB) 104p.
- [6] Organisation Internationale du Travail 2012 Document de référence: Rendons les femmes rurales autonomes - éliminer la pauvreté et la faim, Note de synthèse Journée internationale de la Femme 2012.
- [7] Pierre JACQUEMOT, 2019: *Vers une autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique* WILL AGRI Comprendre les enjeux de l'agriculture 20p.
- [8] Sasha Mentz-Lagrange et Peter Gubbels, 2019: Promouvoir l'autonomisation des femmes dans l'agriculture pour améliorer la résilience des communautés rurales du Sahel, NOTE DE POLITIQUE: L'Agroécologie et l'Autonomisation des femmes, Ouagadougou, Burkina Faso 2p.